

Benedite
109

Benedite
le pavillon de Nectanébe II

Bibliothèque Maison de l'Orient



139796

LE PAVILLON DE NECTANÈBE II

À PHILÆ,

PAR M. GEORGES BÉNÉDITE.

EXTRAIT DES COMPTES RENDUS

DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

LE PAVILLON DE NECTANÈBE II

À PHILÆ.

Cet édifice, qui s'élève à l'extrémité ouest de la rive méridionale de l'île de Philæ, est bien connu. Sa silhouette pittoresque, profilée sur les rochers de Bighé, a toujours attiré les regards des touristes. Je pouvais m'attendre à le trouver reproduit et restitué dans la collection de la Commission d'Égypte : il n'en est rien. Les ingénieurs Jollois et Devilliers, à qui nous devons les principaux travaux d'architecture illustrant le mémoire de Lancret, ont longtemps vécu dans son voisinage, sans être tentés de le dessiner. A vrai dire, ils ne semblent même pas en avoir soupçonné l'intérêt. Cet intérêt, au point où nous en sommes, est très réel, si l'on considère :

1° Que le pavillon est, avec la porte principale du propylône d'Osiris et d'Isis, le seul reste encore en place des constructions pharaoniques;

2° Que ses ruines conservent la trace d'un état antérieur dont on ne s'est généralement pas avisé;

3° Que ses légendes nous fournissent quelques notions archéologiques, et qu'elles sont de celles dont l'épigraphie égyptienne est le plus pauvre;

4° Que la forme très caractéristique et l'emplacement particulier de ce monument doivent nécessairement se rapporter à un but et à des usages assez particuliers.

Le pavillon est en effet, avec la porte susmentionnée, le dernier reste des constructions pharaoniques. Nous savons, par les inscriptions des colonnes, que le roi Nectanèbe avait élevé d'autres édifices à Philæ; mais ce qu'il faut surtout remarquer, c'est qu'avant lui, bien avant lui sans doute, peut-être même de temps immémorial, l'île contenait un ou plusieurs temples. Nectanèbe a bien soin de spécifier qu'il n'a fait que réparer   le monument en question. Il dit même dans une inscription       (col. 5, face antér.), interrompue par une petite lacune facile à combler, qu'il a remis l'édifice dans un état plus parfait que son état primitif. Le renversement méthodique des temples d'âge pharaonique est bien antérieur aux événements qui suivirent l'édit de Théodose : ce furent les Ptolémées qui s'en chargèrent, ainsi que Champollion put le premier s'en convaincre en examinant en détail les colonnes de l'hypostyle. Dans une de ses lettres (1^{re} édit., p. 165), il fait allusion au cartouche d'Ahmès, reconnu, il y a quelques années, par M. Maspero sur la face intérieure d'une assise. Si l'on renversait ce magnifique portique d'Évergète II, facilement élevé avec les matériaux des vieux temples, quels titres d'ancienneté ne rendrait-on pas au sanctuaire d'Isis de l'Abaton ?

L'état antérieur du pavillon se révèle à nous par une particularité digne de piquer l'attention. On le considère très généralement comme étant hexastyle en façade latérale; et, de fait, outre que cette disposition semble assez harmonieuse, la terrasse, dans son état actuel, n'offre plus l'espace nécessaire à une septième colonne. Nous avons pourtant la preuve qu'elle existait. En effet, la colonne de l'extrémité sud n'est pas taillée en colonne d'angle; elle porte l'amorce d'un mur d'entre-colonnement dans le même plan que la rangée occidentale dont elle fait partie. La nécessité d'une septième colonne dans la même rangée repose en outre sur les remarques suivantes :

1° L'inscription de l'architrave est interrompue au milieu d'un membre de phrase qui, pour des raisons de symétrie épigraphique, ne pouvait se continuer que dans un prolongement et non dans un retour de l'architrave;

2° Le sol ne porte aucune trace d'un portique sud à hauteur de la sixième colonne, ce portique devant être par conséquent cherché en regard de la position présumée de la septième colonne;

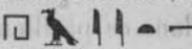
3° Le nombre *sept*, en vertu de son caractère sacré, entre dans certaines combinaisons architectoniques propres aux édifices consacrés à la déesse Hathor, à ses parèdres, ainsi qu'aux divinités qui revêtent son caractère. A Abydos le temple de Séli dans son rôle de dieu fils, à Denderah le temple d'Hathor présentent sept travées. Si nous n'y voyons sept colonnes, c'est que les Égyptiens, non moins que les Grecs, répugnaient à violer, au moins dans l'ordonnance des façades antérieures, cette loi architecturale de la répartition des *pleins* et des *vides*, qui assigne aux *vides* la fonction d'occuper les axes, et qui a pour conséquence que les colonnes ne peuvent jamais être en nombre impair. Il n'en est pas de même des côtés, ainsi que le prouvent les différents temples de Philæ, où le nombre symbolique apparaît plus spécialement attribué à la colonnade. Exemple : les rangées latérales du temple de l'*Accouchement* ont chacune sept colonnes; la rangée antérieure en a quatre, pour les raisons déjà dites, mais la façade postérieure, trois, ce qui fait encore sept. Le pavillon de Tibère, de porte en porte, a sept colonnes. Je m'attendais à trouver dans les deux grands portiques du dromos un multiple de sept, autant pour des raisons déduites *à priori* que par l'observation d'un détail très significatif. Le portique de l'est, outre les seize colonnes qui s'espacent sur un même alignement, en dissimule en retour une dix-septième, dont la fonction architectonique est absolument nulle. Je fis la somme pour les deux portiques, et

ce fut, je l'avoue, sans la moindre surprise que j'obtins le total quarante-neuf, c'est-à-dire le carré de sept.

Le pavillon de Nectanèbe était donc heptastyle en façade latérale, et, si nous ne retrouvons ni les traces du septième élément, ni celles de la rangée sud, c'est qu'à une époque que je ne puis espérer fixer qu'après un examen nouveau des constructions hydrauliques, à la suite d'un éboulement dont le fleuve, en cet endroit peu profond, porte encore la trace, on dut refaire le mur de soutènement de la terrasse, et le couronner du parapet contre lequel viennent buter les rangées latérales; pour corriger le mauvais effet d'une semblable disposition, très sensible aux regards des voyageurs venant du sud, on érigea sur deux points du parapet, dans le prolongement des deux rangées tronquées, deux maigres obélisques dont la fonction insolite ne réclamait à vrai dire aucune dédicace religieuse ou officielle. De fait les rangées latérales perdaient leur nombre symbolique; mais peut-être n'est-il pas excessif de noter, pour qui connaît bien le caractère égyptien, que la disparition complète de la rangée sud mettait la somme des colonnes de tout l'édifice à deux fois sept. C'était tout juste ce qu'il fallait pour consoler le chef des travaux du temple, comme qui dirait l'architecte diocésain, d'une aussi médiocre restauration.

Les temples de basse époque diffèrent à plusieurs égards de ceux de la période thébaine. Je ne saurais ici insister sur ces différences, me bornant à faire remarquer qu'en ce qui concerne l'épigraphie officielle, les deux systèmes de temple offrent deux systèmes de répartition inverse. Ainsi les parties (pans de mur, vastes surfaces) qui sont généralement réservées, dans les monuments du type thébain, aux textes les plus significatifs, récits, dédicaces, prières, sont au contraire remplies dans les monuments postérieurs par cette imagerie banale, unique prétexte à cartouches royaux, et, par contre, les sur-

faces plus étroites de divers membres d'architecture, tels que colonnes, architraves, soffites, montants de portes, presque uniquement réservés dans les temples du premier système à l'exhibition multipliée du protocole, contiennent dans ceux du dernier les seules notions particulières qui soient pour nous de quelque intérêt. Le pavillon de Nectanèbe ne sort pas de la règle. Tandis que les murs d'entre-colonnement ne présentent que des scènes d'offrandes où le pharaon est placé en présence d'une série de dieux, composant avec lui ces éternelles triades sans autre signification qu'une absurde et vaine flatterie, on peut lire, sur les étroits bandeaux des architraves et des colonnes, les seuls renseignements d'ordre historique ou religieux qui valent la peine d'être retenus.

Ici l'inscription intérieure de l'architrave nous apprend que le pharaon a fait une fondation « pour remettre à neuf le pavillon en belle pierre de grès, entouré de colonnes, gravées en tous sens, ciselées de . . . ». Ce sont là des notions précises et, pour nous, de plus de prix que les scènes liturgiques des panneaux d'entre-colonnement. Nous pouvons constater, comme je l'ai fait remarquer, que le pavillon n'est qu'une restauration d'un édifice antérieur; nous apprenons son nom égyptien. Ce nom est  — *hait*, nom d'ailleurs fort bien fait. Il signifie littéralement l'avant-corps et a pour déterminatif « le ciel ». On connaît, depuis les analyses savantes qui ont été faites des monuments égyptiens, le rapport créé entre la voûte céleste et le plafond du temple. Le plafond était dans le temple, image du monde, un des éléments les plus essentiels, et ce n'est pas sans une extrême surprise que j'ai entendu gravement émettre l'opinion que le pavillon de Tibère était une conception architecturale qui excluait absolument le plafond. Ainsi nous savons exactement ce qu'était un *hait*, et cette notion n'est nullement contredite par le sens que conserve ce mot en copte, $\Sigma\Lambda\epsilon\iota\tau$, dans les nombreux exemples du Nouveau

Testament, pour lesquels nous avons les équivalents grecs *προαύλιον*, *θύρα*, *πύλη*, etc. Il ne nous manque même pas le nom de la matière. C'est la *blanche et bonne pierre de Rud*, qui n'est autre que le grès de Silsileh ou de Kalabcheh, et non la pierre calcaire comme le veut M. Brugsch.

L'inscription antérieure de l'architrave est la prière que le pharaon adresse à Isis, où nous relevons entre autres titres celui de régente de *pirurt*, la chambre auguste, et de *pirouistaou*, la double chambre ardente. Ces chambres nous paraissent, d'après la plupart des textes, dans un rapport étroit et constant. Quand l'une a pour patronne la déesse Nezeb, on peut être certain de trouver pour l'autre la déesse Buto. L'hymne de Boulaq nous apprend qu'Ammon est acclamé dans *pirurt*, et qu'il se lève ou qu'il est couronné dans *pirouistaou*. Les inscriptions verticales des colonnes, consacrées aux fondations pieuses de Nectanèbe, nous font savoir précisément qu'il construisit à la déesse, sa mère (le nom manque, sans doute Isis), un *pirurt*; il est également question dans ses fondations d'une chambre, nommée Xut    c'est-à-dire la brillante, la lumineuse. Cette chambre, assez mal définie jusqu'à présent par les textes, ne serait-elle pas simplement la chambre ardente    ?

On se tromperait fort si l'on ne voyait dans ce pavillon qu'une construction purement décorative, un simple kiosque. C'est assurément, avec le pavillon oriental, plus connu sous le nom de temple hypèthre, le monument le plus original de l'architecture de basse époque. Nous n'en connaissons qu'un autre exemple dans le reste de l'Égypte. Champollion, trompé par une vague analogie, n'y vit que le pronaos d'un temple détruit. L'opinion la plus générale penche pour une sorte de chapelle où l'on se livrait à des dévotions accessoires, comme les chapelles des reines à Karnak, ou les petits temples *in antis* placés dans le voisinage des grands temples. Quelques savants cherchent avec raison l'idée la plus simple, et, tenant compte

de la position riveraine de l'édicule, se bornent à y voir un embarcadère. Je le croirais très volontiers, mais encore quelle sorte d'embarcadère ? L'île était pourvue d'un quai régnant dans presque toute l'étendue du rivage oriental ; on y accédait par plusieurs escaliers éloignés du pavillon de Tibère. Sur la rive méridionale, il existe également des traces d'escaliers n'aboutissant nullement au pavillon de Nectanèbe. La rive ouest, faisant face à Bighé, et dont l'escarpement constitue une véritable défense, est percée de deux escaliers souterrains, non pourvus, à leur point de départ, du pavillon de débarquement, pavillon dont l'utilité est par conséquent contestable. L'île, accessible par tant de points aux dévots, aux troupes d'occupation, aux fournisseurs du temple, semblait tout au plus réclamer, pour les hauts dignitaires, un large escalier à pente douce, comme celui du port nord-est. A qui donc étaient réservés les deux pavillons ? Était-ce au roi, et pour ajouter au cérémonial d'entrée une plus grande solennité ? On inclinera à le croire, si l'inscription ne nous avertissait clairement que le monument était élevé, non en l'honneur du roi, mais par les soins du roi, en l'honneur de sa mère Isis. Malheureusement cette inscription s'interrompt au point décisif, au point où l'on était en droit d'attendre deux mots pour caractériser la fonction absolue du monument. Mais on peut y suppléer en concluant, sans grande témérité, qu'un édicule dans lequel on ne saurait voir d'une part qu'un embarcadère, et qui ne se rapporte d'autre part qu'à la déesse Isis, devait être, somme toute, l'embarcadère d'Isis. Il n'y a là rien d'invraisemblable. Ne savons-nous pas que la déesse Isis voyageait ? On peut même dire d'une manière générale que tous les dieux d'Égypte voyageaient. Ils parcouraient les provinces, allaient d'un temple à l'autre, en visite chez un dieu ami. Le voyage accompli par le dieu Khonsou dans le pays de Bakhtan, en consultation médicale, n'a plus besoin d'être cité. Les dieux voya-

geaient donc en images dans leur barque de sycomore, indépendamment des voyages qu'ils faisaient en esprit pour régler les destins de la terre et pour toute autre cause. Mais nous savons particulièrement d'Isis, grande voyageuse, qu'elle accomplissait une panégyrie annuelle jusqu'au fin fond de l'Éthiopie. Je ne saurais mieux faire que de renvoyer, à cet égard, au second mémoire de M. Eugène Revillout sur les Blemmyes (p. 8, note 3 et *passim*). Cette panégyrie est clairement mentionnée dans la grande inscription de Dakké, récemment déchiffrée par M. Revillout sur un estampage rapporté de Nubie par M. de Rochemonteix; elle est mentionnée dans quelques autres textes démotiques. Il ne semble même pas que la panégyrie n'ait été qu'annuelle. Elle a lieu simplement à propos d'une fête, le 21 athyr, et rien ne prouve que, sur la réclamation, accompagnée de nombreux présents, d'un roi blemmye et dans toutes les circonstances où la présence d'une aussi puissante déesse était nécessaire, Isis ne dût se mettre en devoir de descendre, sur les épaules des prêtres naophores, les degrés construits pour son usage spécial à l'extrémité sud de l'île, c'est-à-dire en regard de la vallée nubienne. Le pavillon était une sorte de reposoir où les porteurs déposaient la litière après le parcours du dromos. La descente de l'escalier n'était sans doute pas chose aisée. Une pause était nécessaire pour le démontage de la barque sacrée. En tout cas, la déesse ne pouvait quitter son île, ses temples, ses magasins, son collègue de prêtres et ses dévots ordinaires sans la formalité d'un adieu très solennel, accompagné de prières, de libations, du bruit assourdissant des sistres, et, sans doute, de ces mêmes hurlements des femmes qui accompagnent aujourd'hui le départ non moins solennel du Tapis pour la Mecque. Il en était de même du monument de Tibère, construit pour remplacer le débarcadère de Nectanèbe, trop étroit pour la cérémonie, et devenu presque impraticable, le jour où

l'éboulement de la partie sud mit les prêtres dans la nécessité de remplacer la grande porte de sortie par une petite porte latérale et de reconstruire l'escalier à une distance un peu moins proche du débarcadère.